

du gouvernement à cet égard. Je pense que ce premier pas a été un pas de géant. Sans avoir atteint la perfection, il a fait, à coup sûr, un pas de géant dans la bonne voie. Comme tous les députés qui, j'en suis persuadé, appuient comme moi cette mesure législative et les motifs dont elle s'inspire, j'espère qu'avec le temps, nous trouverons un meilleur moyen de déterminer les régions qui devraient faire l'objet de stimulants, ce qui nous permettra de favoriser non seulement leur expansion, mais l'ensemble de l'économie canadienne.

Je voudrais signaler que le député de Wellington-Sud, qui a parlé au nom de l'opposition officielle à ce sujet, avait la langue fourchue, comme cela arrive souvent à l'opposition. J'ai noté ses paroles, textuellement je crois. Sauf erreur, il est le porte-parole officiel de l'opposition, lorsqu'il s'agit de questions industrielles. D'une part, il dit « nous approuvons le principe de cette mesure législative », mais d'autre part, il ajoute « nous nous opposons aux subventions ». Il a également dit que l'opposition était contre l'intervention du gouvernement fédéral dans ce domaine et que cette intervention devait être laissée aux soins des municipalités et des provinces. J'ignore s'il est pour ou contre. Il ménage la chèvre et le chou, alors qu'il faudrait exposer très clairement l'attitude de l'opposition officielle sur cette question. Si quelqu'un de plus élevé que le prétendu porte-parole officiel, le député de Wellington-Sud, ne vient pas réfuter cette thèse, la population du Canada, et de l'Ontario surtout, pourra croire l'opposition officielle contre ce genre de mesure législative qui mène à la décentralisation de l'industrie.

● (8.00 p.m.)

Je me dis que le député de Wellington-Sud, parlant au nom de son parti, s'est prononcé en faveur du maintien de la centralisation de l'industrie en Ontario et dans tout le pays. Dans ce cas, il y a une divergence très nette entre le gouvernement et l'opposition officielle, car ces programmes traduisent clairement notre pensée en faveur de la décentralisation de l'industrie et de son implantation dans les régions désignées ou de marasme.

Un autre porte-parole de l'opposition officielle, le député de Saint-Hyacinthe-Bagot, a marmonné quelque chose au sujet de faveurs politiques et de motifs politiques, à la base de cette mesure législative. Monsieur le président, c'est un autre domaine où l'opposition officielle, pendant les années sombres qu'elle a passées au pouvoir, s'est approchée timidement, en nymphe effarouchée, de l'idée d'une décentralisation possible de l'industrie, mais, à part ses déclarations ronflantes de jargon politique, n'a pas fait grand-chose.

Je signale que les très faibles stimulants qu'ils avaient proposés et qui se sont révélés aussi inefficaces que le reste de leur administration s'exprimaient par un double amortissement ou un amortissement accéléré. Ce fut entièrement insuffisant. Leur programme mal conçu a avorté. Comme toujours, ce parti a vu à ce que toutes ses décisions soient politiquement rentables et que le principe du rendement électoral soit à la base de cette loi, même stérile. La mesure législative a été si mal conçue que l'assiette au beurre elle-même perdait son pouvoir.

L'hon. M. Starr: Continuez, et vous serez ici jusqu'au 10 juillet.

M. Greene: Il n'y avait pas de critère particulier dont se soit servi le gouvernement du jour pour exposer la formule des zones de marasme. C'était purement et simplement une décision du cabinet. Je ne puis songer à une assiette au beurre plus efficace que celle-là: que le cabinet, dans sa grande sagesse—et Dieu sait qu'il en avait peu dans le temps—pouvait décider quelles étaient les régions remplissant les conditions requises. Si le gouvernement d'alors décidait qu'une agglomération particulière méritait d'être désignée ou qu'une demande particulière, alors, méritait d'être agréée pour n'importe quelle raison de son goût, il pouvait désigner une région qui obtiendrait double amortissement. Si ce n'est pas là une politique excellente, pratique pragmatique, j'y perds non latin, car manifestement, il pouvait faire une désignation purement et simplement parce que certains bons conservateurs l'avaient demandée. Il n'y avait pas de règle: ne laissons donc pas l'honorable député de Saint-Hyacinthe-Bagot monter sur ses grands chevaux et parler de motivation politique et de pratiques politiques dans cette mesure législative. La mesure législative que son gouvernement avait adoptée était d'ordre politique et pragmatique, mais, malheureusement, si mal conçue qu'elle était mort-née.

Je louerai le gouvernement d'avoir fondé cette mesure législative sur des motifs économiques. L'honorable député de Wellington-Sud prend ombrage du fait que cette mesure législative ressemble en quelque sorte à la mesure législative adoptée au sud de la frontière. Eh bien, monsieur le président, si elle sert au mieux les intérêts des Canadiens, et en particulier les intérêts de mes commettants, peu m'importe qu'elle ressemble à une mesure législative qu'on aurait adoptée en Mozambique. Je suis très heureux qu'elle soit inscrite au dossier législatif de ce gouvernement.

Le député de Wellington-Sud ne le sait peut-être pas mais, si j'ai bien entendu l'opinion exprimée par le chef de l'opposition au sujet de la crise vietnamienne, il est